



Stratégie pour le Décret Tertiaire : Comprendre les obligations et identifier les leviers d'actions - EN PARTENARIAT AVEC APUS

Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

Pour les formations INTRA, au moins un entretien téléphonique préliminaire sera réalisé.

ENERGIE



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de comprendre les enjeux et les obligations du dispositif Eco Energie Tertiaire (Décret Tertiaire), de définir le périmètre concerné, d'identifier les outils et les leviers d'actions, et mettre en place une stratégie d'amélioration énergétique conformément aux exigences du dispositif

PUBLIC VISÉ

Ingénieurs/Techniciens, Bureau d'études interne, Responsables du service patrimoine immobilier, Référents énergie, Ingénieurs/Techniciens des services généraux/travaux

PRÉ REQUIS

Aucun pré-requis



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux et les obligations du dispositif Eco Energie Tertiaire (Décret Tertiaire)
- Définir le périmètre concerné par le Décret Tertiaire
- Identifier les points clés et quantifier les objectifs 2023-2040-2050
- Identifier les outils et les leviers d'actions
- Mettre en place une stratégie d'amélioration énergétique conformément aux exigences du dispositif

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Décryptage des obligations via des supports pédagogiques fournis.
Retours d'expérience basés sur des cas pratiques.
Remise d'une documentation pédagogique numérique pendant le stage.

QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Consultant Efficacité Energétique sénior

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Décrypter le dispositif Eco Energie Tertiaire

Contexte réglementaire (Paquet Energie-Climat, Loi LTECV, Loi ELAN, ...) / Points clés des décrets et arrêtés d'application
Synergie avec d'autres obligations/certifications Energie-Climat (Audit énergétique réglementaire, ISO 50001, CEE, Décret BACS, Photovoltaïque, ...)

Identification des points clés : Périmètre et objectifs

Seuils et cas d'assujettissements / Règles de définition du périmètre et retours d'expérience / Choix de l'objectif et année de référence
Responsabilités des parties prenantes / Dossier technique de modulation de l'objectif

Construire une stratégie de réponse

Réglementation et dates clés / Mise en place d'un schéma directeur
Identification des outils de financement (CEE, Aides Européennes, Aides ADEME) / Proposition d'une stratégie de mise en conformité / Retours d'expérience via des cas pratiques



MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questions/Réponses, Exercices d'application,
Evaluation individuelle des connaissances en fin de formation.

MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap, nous contacter pour échanger sur vos éventuels besoins d'aménagement à prévoir. Référent handicap : christelle.auger@utac.com



7.00 Heures
1 Jour



De 4 à 12 Personnes



Intra (Par jour) :
Nous consulter

Inter (Par Stagiaire) :
735.00 €



Contactez-nous !

Christelle AUGER
Responsable formation C&F

Tél. : 0169804280
Mail : christelle.auger@utac.com

Juin 2024

Version : 139-20240528

